

FEMME D'ARTISAN,

CHOISISSEZ LE TITRE :

GESTIONNAIRE D'UNE ENTREPRISE
ARTISANALE DU BÂTIMENT



GEAB

ET OBTENEZ LA RECONNAISSANCE DE

**VOS COMPÉTENCES
PROFESSIONNELLES!**

LE GEAB

C'EST QUOI ?

- **UNE RÉPONSE SUR MESURE** : ce sont des **conjointes en activité** comme vous qui ont créé ce titre* en partant de **leur propre vécu**,
- **UNE VALEUR SURE** : Depuis plus de 20 ans, plus de **3000 stagiaires diplômés** ; chaque année, 150 repartent avec un titre de **niveau BAC**,
- **UNE ADAPTATION A VOTRE SITUATION** : En fonction de vos disponibilités, vos envies et de votre expérience, vous avez le choix entre **suivre cette formation** ou déposer un dossier de **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**

CE QUE LE GEAB VOUS APPORTERA :

- **ÊTRE RECONNUE** : car la reconnaissance de VOTRE travail passe par la reconnaissance de vos compétences,
- **SÉCURISER L'AVENIR** : parce ce qu'on ne sait pas de quoi demain sera fait : avoir un titre permet de sécuriser votre avenir, de faciliter votre employabilité dans le monde du travail,
- **ÉCHANGER** : quoi de plus bénéfique que de pouvoir échanger avec des personnes exerçant la même activité que vous ?
- **GAGNER EN CONFIANCE** : suivre une formation, avoir un titre permet d'être plus sûre de vous : lors des échanges avec le banquier, le comptable, vous savez de quoi vous parlez.
- **DÉVELOPPER ET REDYNAMISER** : ce que vous apprenez en formation, vous pouvez le mettre en application immédiatement dans votre entreprise.

*La CAPEB est l'autorité responsable du titre à finalité professionnelle « Gestionnaire d'une Entreprise Artisanale du Bâtiment, GEAB ». Ce titre est déposé au Répertoire National des Certifications Professionnelles et est reconnu à un niveau IV. Ce titre a donc la même valeur sur le marché du travail que le BAC.

